ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMUNE DE L'ORIENT

LUNDI 11 DECEMBRE 2017 à 20H à L'HÔTEL DE LA POSTE DE L'ORIENT

Présence du Conseil Général: 37

Conseil exécutif: 5

Les excusés (7): Mmes Monique Busset, Marlène Volet, Fabienne Ruchat & Mrs Christophe Bonny, Pierre-André

Golay, Roland Zahnd, Pierre Perrin.

Ordre du jour :

- 1. Contrôle des présences
- 2. Assermentations
- 3. Adoption du PV du 12 juin 2017
- 4. communications du conseil
- 5. Préavis N° 3/2017 budget 2018
- 6. Préavis N° 1/2017 adoption du règlement des assemblées
- 7. Divers et proposions individuelles

Monsieur Bernard Stucki débute cette séance en remerciant chacun pour leur présence à cette assemblée ainsi que pour l'intérêt au bon fonctionnement des affaires du village.

Point 1. Contrôle des présences :

37 présences, 5 conseils exécutifs, 7 excusés

Point 2. Assermentions:

Nous comptons ce soir 6 nouvelles personnes qui vont être assermentées par Monsieur Bernard Stucki. Il s'agit de : Silvia & Nicolas Devaud, Bernard Walter, Lesly Daskalakis, Daniel Bula, Maria Lüthi

Point 3. Adoption du PV du 12 juin 2017 :

Monsieur Georges Masson a une remarque concernant les fontaines, el

les sont 3 à être alimentées par leur propre source et une est raccordée au réseau et non 4 comme noté au point 6 du PV.

Pas d'autres remarques, le PV est donc adopté par l'assemble.

Point 4. Communications du conseil :

Monsieur Alfred Lüthi prend la parole en informant que Le Conseil exécutif est au complet avec comme nouveaux élus : Monsieur Christian Piguet qui s'occupe de la ferme du Tilleul et Messidor.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat qui quant à lui s'occupe de l'hôtel de la Poste ainsi que des comptes alors que Madame Georgetta Chiriac a repris le poste de secrétaire.

Le Village de l'Orient compte aujourd'hui 778 habitants.

La fête du 1^{er} août a été un succès et sera organisée par le Village de l'Orient en 2018 au Rocheray.

Le thé dansant des Charbonnières fut également très apprécié, merci à Madame Géraldine Niffenegger pour l'organisation ainsi que pour la réunion des ainés à la salle de l'Orient accompagnée de Madame Catherine Golay.

Monsieur Alfred Lüthi remercie également les organisateurs du marché de Noël qui a toujours beaucoup de succès.

Notons que notre vice-présidente Madame Géraldine Niffeneger a aussi repris la gestion de la salle de l'Orient ainsi que Fructidor, forêts et domaines et s'en occupe à merveille.

Monsieur Patrice Masson s'occupe quant à lui de la rue centrale 12, Gérminal, toilettes publiques & Prairial. Il prend la parole en nous informant que les deux bâtiments (villageoise et la Bruyère) ont donc été vendus à fr. 1'170'000 (tout frais déduits) et poursuit en annonçant que Monsieur Defferard a donné son congé (6mois de préavis) mais qu'un nouveau locataire devrait reprendre les lieux en début d'année 2018 pour faire du dépôt de pain ainsi que des plats à l'emporter.

Il tient à remercier les concierges pour leur travail toujours bien fait ainsi que Mme Danielle Flaction pour les toilettes publiques.

Monsieur Alfred Lüthi poursuit et nous informant que l'éclairage public a commencé à la route des amoureux à la demande de beaucoup de monde et se fera en plusieurs étapes. Ceci dit, le montant de 25'000.- pour la pose sur 2ans de 6 candélabres est assez couteux.

Quelques décorations de Noël sont également à constater.

Pour terminer, Il tient à remercier Monsieur Georges Masson pour l'entretien des fontaines, des fleurs, piste vita, panneaux d'affichages. Madame Catherine Golay pour la tenue des comptes ainsi que tous ses collègues dont Madame Georgetta Chiriac pour son rôle de secrétaire.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole en remerciant le conseil exécutif pour l'avoir réélu.

Il nous informe que concernant les finances qu'il a repris en septembre cela lui a laissé très peu de temps pour prendre ses marques et va préparer le budget 2018 avec l'aide des conseillers et de Madame Catherine Golay afin que le Conseil puisse se prononcer.

La réfection de l'hôtel de la poste va demander beaucoup de travail et il aura besoin de l'aide de tout le conseil. Pour le moment très peu d'informations sont à donner, mis à part le faite que l'établissement devra sans doute être fermé pendant plusieurs mois.

Vous aurez constaté que le parking de l'hôtel de la poste est terminé cependant et selon le préavis la terrasse aurait dû également être agrandie ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Un rendez-vous avec le bureau technique Thorrens est programmé au 13 décembre 2017 et nous permettra de savoir les raisons pour lesquelles cela n'a pas pu être réalisé.

Monsieur Bernard Stucki va demander deux personnes pour remplacer Messieurs Pierre-Maurice Rochat et Chrisitan Piguet à la commission de l'hôtel de la poste. Les deux remplaçants ont donc été nommés, il s'agit de Monsieur Daniel Bula ainsi que de Madame Anne-Thérèse Bodenmann.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat nous informe donc qu'une séance afin d'établir un dialogue sera prévue fin janvier début février 2018 avec le conseil exécutif. Il insiste sur le fait qu'il aimerait un travail en commun.

Point 5. Préavis N°3/2017 budget 2018 :

La Commission des finances nommée pour rapporter sur le présent préavis s'est réunie le mardi 21 novembre 2017 dans le bureau du Conseil administratif afin d'assumer son mandat. Cette commission était composée de Messieurs André Reymond, Jean-Claude Blattmer, Christophe Bonny, Eric Rochat, rapporteur.

Absent pour raison de vacances, Monsieur Georges Masson était excusé.

Le Conseil administratif était représenté par la Boursière, Madame Catherine Golay et par Messieurs Alfred Lüthi, président et Pierre-Maurice Rochat, nouveau conseiller administratif en charge du dicastère des finances depuis septembre dernier. Concernant l'administration générale, Monsieur Alfred Luthi a informé que le Conseil souhaiterait être indemnisé de manière forfaitaire en plus des vacations de séances du Conseil. Ces changements devraient faire l'objet d'un préavis qui sera discuté en juin prochain avec une entrée en vigueur en 2019, si celui-ci est accepté.

Le subside qui était accordé à la société d'accordéonistes Le Daphné sera dorénavant attribué à l'Amicale équestre. La commission propose également d'augmenter le subside du HCVJ à 500.- ceci compte tenu du budget très important que le comité doit trouver chaque année.

Les subventions versées pour les abonnements au Téléski ainsi qu'au Centre Sportif pour les enfants du Village sont quant à elles renouvelées.

Concernant les impôts, relevons que le montant de 200'000.- porté au budget 2018 est identique à 2017. Espérons que le résultat effectif soit meilleur.

Pour conclure, le budget 2018 a été adopté par l'assemblée qui prévoit un bénéfice présumé à 767,90.-

Point 6. Préavis N°1/2017 adoption du règlement des assemblées

La commission composée de Monsieur Roland Zahnd, Mesdames Anne Thérèse Bodenmann & Christiane Betschen, rapporteuse, s'est réunie 4 fois depuis le mois de mai dernier et nous informe des points suivants :

La nécessité de la modification du règlement des assemblées a été faite par un changement de terminologie intervenu au plan cantonal. L'actuel règlement s'intitule « règlement des assemblées « et dorénavant nous ne sommes plus une assemblée de village, mais un conseil de village.

Quelques modifications minimes ont été apportées à ce règlement qui a été distribué à l'assemblée et lu par Madame Anne Thérèse Bodenmann.

Ce nouveau règlement du Conseil de Village de la fraction de commune du Village de l'Orient a donc été accepté par l'assemblée avec les quelques modifications proposées. Vous trouverez donc en annexe une copie de ce dernier.

Monsieur Stucki relève qu'à l'article 97 de ce règlement, chaque nouveau membre doit en recevoir une copie, ce qui sera fait pour tous les membres lorsque nous l'auront reçu.

Monsieur Eric Rochat informe concernant l'Art.34 (commission de gestion) que lors de l'assermentation, Madame la Préfète avait fait voter une commission des finances, il y a donc 2 commissions, une pour les finances et une pour la gestion. Celle-ci sera rajoutée au règlement.

Il en est de même concernant la remarque de Monsieur Félix Morand au sujet de l'Art. 94.

Monsieur Stucki clos ce chapitre en informant que tout règlement peut-être modifié.

Point 7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Felix Morand prend la parole concernant l'Hôtel de la Poste, en se demandant s'il y aura un préavis à l'assemblée, première étape des travaux (du bâtiment)

Monsieur Jean-Maurice Rochat répond positivement en stipulant que bien entendu un préavis sera établi.

Monsieur Felix Morand poursuit en se demandant ce que devient le poids public, qui aujourd'hui n'est plus en fonction ? Après plusieurs discussions, idées de transformations au sein de l'assemblée, il s'avère que ce " bâtiment " étant classé, nous ne pouvons malheureusement rien en faire sans l'autorisation du canton, et qu'aucune modification n'est possible.

Monsieur Charly Flaction prend la parole afin de remercier le Conseil administratif pour l'organisation du thé dansant aux Charbonnières qui était très sympa.

Madame Danielle Flaction tient à remercier le Conseil du Village pour le calendrier reçu, et pour sa praticité. Monsieur Jean-Claude Blattmer quant à lui relève que le sapin de Nöel est de toute beauté⊕.

A noter également que Madame la Préfète viendra le 18 décembre 2017 pour sa visite annuelle concernant les affaires officielles.

Monsieur Stucki clôt cette assemblée en remerciant chacun d'être venus aussi nombreux, et informe que la prochaine séance aura lieu le 11 juin 2018.

Meilleures salutations et bonne année 2018.

Le Président :

Bernard Stucki

ynda/Cabras